

## **Prise de position de la fondation de prévoyance asmac sur la reprise du Credit Suisse (CS) par l'UBS**

Le Conseil fédéral, l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA), la Banque nationale suisse (BNS) ainsi que les présidents des conseils d'administration du Credit Suisse et de l'UBS ont annoncé, lors d'une conférence de presse commune en date du dimanche 19 mars 2023, que l'UBS allait reprendre le CS en difficulté. La reprise devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2023.

La **fondation de prévoyance asmac** est également concernée par cette fusion. La fusion des deux grandes banques n'a pour l'instant pas de répercussion sur la **fondation de prévoyance asmac**, étant donné que la fortune de placement destinée à minimiser les risques est largement diversifiée auprès de différentes banques.

Nous observons et analysons toutefois attentivement et scrupuleusement les développements futurs. Actuellement, nous ne voyons pas de nécessité d'agir à court terme; à moyen et long terme toutefois, il faut s'attendre à des répercussions sur nos processus de gestion de fortune.

La **fondation de prévoyance asmac** regrette vivement les développements actuels. Le comité pour les questions de placements ainsi que le conseil de fondation de la **fondation de prévoyance asmac** sont toutefois convaincus que ces changements pourront être maîtrisés grâce aux bons contacts et aux échanges permanents avec les deux grandes banques.

Berne, 28 mars 2023

**fondation de prévoyance asmac**